

## **Agen 2030**

### **Compte rendu de la soirée mobilité – 8 juin 2018**

---

Dans le cadre de la démarche « Agen 2030 », la Ville organise cinq soirées thématiques dans l'objectif de proposer des débats publics mobilisant experts et praticiens. Il s'agit ainsi d'envisager des pistes de travail futures pour la ville d'Agen et ses partenaires sur des sujets aussi divers que la transition numérique, la transition énergétique, l'attractivité du territoire ou encore la gouvernance locale. C'est dans ce contexte que ce vendredi 8 juin, s'est tenue la première soirée sur le thème de la mobilité.

#### **1. Le temps des ateliers**

##### **Tables-ronde n°2 : les modes doux en 2030**

Table ronde animée par :

- Mathilde Duran, Responsable régionale, Inddigo
- Alizé de la Monneraye, Consultante, NEORAMA

##### **Intervention de Mathilde Durand**

Inddigo accompagne les acteurs publics et privés vers le développement durable et possède notamment une expertise dans le domaine de la mobilité. L'émergence d'un certain nombre de services (offre de location de vélos, apprentissage des enfants, partage de la route, etc.) et l'évolution de la planification urbaine ont permis d'accroître la pratique du vélo et de la marche à pied.

Lorsque l'on parle des mobilités douces, il est important de décloisonner les usagers. En effet, un individu peut être, à différents moments : piéton, cycliste, usager des transports en commun ou automobiliste. La mobilité se pense donc comme un système.

Les modes doux ont une place très importante dans ce qu'on appelle le « dernier kilomètre ». En termes de finance publique, l'aménagement de pistes cyclables permet aux collectivités de compléter leur réseau de transport à un coût raisonnable. Pour faire décoller la pratique du vélo on estime qu'il faut 0,5 à 0,7 mètres de linéaire de piste cyclable par habitant.

A Agen, au-delà de la pratique utilitaire du vélo, ce mode de déplacement recouvre un fort enjeu touristique en raison de la présence du canal du Midi. Il s'agit là d'un potentiel économique important dans la mesure où un cyclo-touriste peut dépenser jusqu'à 80 € par arrêt au cours de son parcours itinérant.

La pratique du vélo revêt également un enjeu social non négligeable dans la mesure où 10 % de la population ne sait pas en faire. Or, il s'agit d'un outil favorisant l'autonomie. En termes de santé publique, il est également reconnu que la marche, le vélo mais aussi le roller ou encore le skate ont des répercussions positives sur la santé.

### **Situation actuelle en matière de modes doux – constats soulevés par les participants**

- Le fait qu’Agen soit un territoire plat devrait faciliter la pratique du vélo et de la marche. Pourtant, ces modes de déplacements sont minoritaires. Le vélo électrique pourrait étendre la pratique du vélo à de nouveaux publics mais il est lourd à transporter et coûteux.
- Les innovations technologiques, notamment en matière de transports individuels à assistance électrique, évoluent rapidement. Il faut donc être optimiste.
- La réglementation qui s’applique aux modes de déplacements doux est peu connue (signalétique, limitation de la vitesse, etc.) cela génère des conflits d’usages, des problèmes de sécurité et des comportements parfois inappropriés.
- L’image des modes doux est à valoriser, il faut donner envie et moderniser les déplacements actifs.
- Agen étant géographiquement positionnée dans une « cuvette », la pollution aux particules fines y est plus forte que dans des villes de taille comparable.

### **Pistes de réflexion**

- Développer, à l’échelle de l’agglomération, des vélos en libre-service électriques
- Proposer des vélos électriques pliables, légers et accessibles financièrement
- Favoriser l’apprentissage et sensibiliser aux modes doux par le développement des vélos – écoles
- Développer le marketing autour des modes de déplacements actifs